



Mairie de Presles-en-Brie

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de Seine-et-Marne

La Ville de Presles en Brie
Recrute
Un(e) Animateur(trice) d'Accueil de Mineurs (H/F)
A temps non-complet (20h/semaine)

Sous la responsabilité du directeur de la structure, au sein d'une équipe de 6 animateurs(trices), vous proposez des activités éducatives et ludiques en rapport avec le projet pédagogique de la structure. Ces activités devront être mises en place dans un cadre sécurisant pour les enfants de 3 à 12 ans.

Missions Principales :

- Accueillir, dialoguer avec les parents et les enfants
- Assurer le relais entre l'espace familial et le collectif
- Dialoguer et informer
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique (travail d'équipe, référent d'un groupe d'enfants)
- Elaborer et rédiger des projets d'animations et d'activités
- Aider les enfants à réaliser leurs projets
- Assurer l'hygiène et la sécurité des enfants (affective, physiques et morale)
- Développer des activités ludiques en prenant en compte les caractéristiques liées à l'âge de l'enfant
- S'investir dans les réunions de travail
- Être force de proposition au travers des différentes actions d'animations (activités, sorties, etc.)
- Plébisciter et encadrer les manifestations en partenariat avec les associations, la médiathèque, etc.
- Accueillir et accompagner les stagiaires
- Organiser et coordonner des activités
- Partager les informations et rendre compte,

Profil recherché :

- Conception des activités en fonction de l'âge de l'enfant
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Capacité relationnelle et de communication
- Aptitude au travail en équipe
- Rigueur, discrétion et disponibilité
- Faire preuve de créativité et d'imagination
- Savoir prendre des initiatives
- Être autonome
- Sens du service public
- Être titulaire du BAFA est un plus

Conditions de recrutement et avantages proposés :

- Poste à temps non-complet, temps de travail annualisé et fractionné (tous les soirs de 16h30 à 19h00 et les mercredis)
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle dans le cadre d'emplois des animateurs (catégorie C), être titulaire d'un BAFA est un plus.

Rémunération statutaire

Pour postuler :

Les candidatures sont à adresser (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire

- ✓ Par courrier : Mairie de Presles en Brie, 6 rue Abel Leblanc 77220 Presles en Brie
- ✓ Par Mail : mairie@preslesenbrie.eu